

## Championnat de France de cerf-volant acrobatique



### LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le championnat de France de cerfs-volants acrobatiques est encadré par la Fédération française de vol libre (FFVL). Il s'agit d'un événement annuel, qui est le résultat d'un processus de sélection des meilleurs pilotes et équipes au travers de compétitions régionales.

Le championnat regroupe ainsi tous les pilotes nationaux sélectionnés : hommes, femmes, individuels, équipes, jeunes et ce, pour les cerfs-volants à deux lignes et 4 lignes. Sa réalisation suit un règlement strict, édicté par la FFVL.

Cerf-volant 2 lignes :



Cerf-volant 4 lignes :



Un championnat nécessite au minimum 2 manches pour être validé. Ces 2 manches se déroulent sur 3 journées consécutives. Il peut y avoir plusieurs itérations dans l'année, à des dates et lieux différents, pour un total de 4 à 6 manches.



# Championnat de France de cerf-volant acrobatique

Les épreuves de compétition se décomposent comme suit :

## Les figures imposées :

Le but est de réaliser des figures avec la plus grande précision et exactitude possible, par rapport à un schéma prédéfini.

De façon très exceptionnelle, cette épreuve peut être facultative, en fonction du format retenu par le Chef Juge.

## La routine technique :

Il s'agit de présenter une routine, sans musique, où le pilote/l'équipe démontre, dans le temps imparti, le maximum du potentiel technique maîtrisé. Ceci en y mêlant des qualités chorégraphiques d'enchaînement de figures.

Cette épreuve est facultative en fonction du format qui aura été retenu par le Chef Juge.

## Le Ballet :

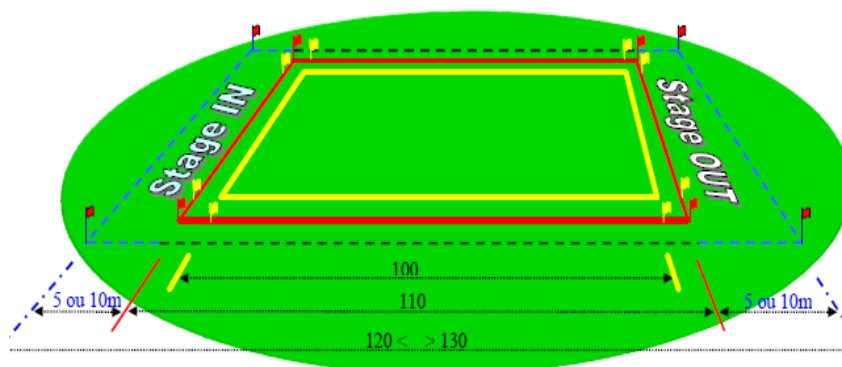
Cette épreuve est, en général, celle que préfèrent tous les participants et le grand public. En effet, chacun doit présenter une chorégraphie musicale libre (nécessité d'une sonorisation). Les juges notent cette épreuve en fonction de la composition et de la fluidité de l'enchaînement. Entrent aussi en compte, les critères d'originalité, d'interprétation de la musique, de précision d'exécution.



## *Championnat de France de cerf-volant acrobatique*

### Les terrains de compétition :

Il est nécessaire d'avoir un, voire deux terrains plats, balisés : un terrain de compétition (110m x 110m) et un terrain d'entraînement de dimensions à peu près équivalentes. Le règlement impose le balisage du(des) terrain(s) pour des raisons de sécurité (rubalise par exemple).



Enfin, un troisième espace peut permettre d'installer des cerfs-volants statiques de toutes formes et tailles, pour les aspects festifs de l'événement.

Ces gros cerfs-volants attirent énormément le public et rendent la manifestation encore plus belle.

### **Informations pratiques et contact :**

Présidente du Comité National Cerf-Volant et élue nationale : **Evelyne Falaix** ([e.falaix@ffvl.fr](mailto:e.falaix@ffvl.fr)).

Président de la commission compétition : **Marc Levesque** ([m.levesque@ffvl.fr](mailto:m.levesque@ffvl.fr)).  
La commission gère les aspects réglementaires du championnat.

Site internet : <http://cerf-volant.ffvl.fr/>

## Championnat de France de cerf-volant acrobatique



### Annexe – Résumé du minimum nécessaire pour le championnat de France de cerf-volant, à prévoir par le site d'accueil (cahier des charges complet disponible sur demande) :

- Un terrain de compétition (110x110m mini), balisé (rubalise par exemple, barrières de sécurité, etc.).
- A proximité, 1 terrain d'entraînement (110x110m mini), de préférence balisé. Il arrive que ce terrain serve aussi à la compétition (terrain de réserve selon la météo).
- Une sono (2000w à 3000w), avec 1 micro sans fil, à proximité du terrain de compétition, lecteur mp3, lecteur CD.
- Pour l'enregistrement des scores, il faut un espace à l'abri (tentes, barnum, abri en dur, etc., juste pour 1 personne) avec de l'électricité (WIFI non nécessaire), si possible pas trop loin du terrain de compétition. Cet abri est pour le scoreur qui récupère les notes des juges sur le terrain de compétition et les saisit sur un ordinateur (abri sécurisé, anti-vol), tout le long de la journée. Si possible, il peut être pratique de pouvoir imprimer un document (imprimante partagée par exemple).
- Juges de ligne. Ceux-ci peuvent être des bénévoles non cerfs-volistes. Il en faut 2 pour le terrain de compétition (postés en angle). Leur rôle est de signaler les cas de franchissement de ligne. Il est bon de prévoir des rotations toutes les 2 heures par exemple (conditions météo, pauses, etc.).

## *Championnat de France de cerf-volant acrobatique*

- Remise de lots/trophées : il y a 6 catégories maximum, plus communément 5, et donc 15 à 18 coupes/médailles/trophées à anticiper (les 3 premiers de chaque catégorie),

### **Autres éléments généraux :**

- La communication avant le championnat : affiches, banderoles, journaux, etc. : les journaux, radios locales sont en général friands de l'événement et fort disposés à communiquer. La réalisation d'affiche, la pose (de même pour des banderoles annonciatrices de l'événement) sont plus difficiles à gérer et dépendent largement de la structure d'accueil.
- Prévoir la prise en charge des droits SACEM, et certaines autorisations : autorisation de débit de boisson le cas échéant (municipalité).

### **Le budget :**

- Dans la mesure où il s'agit d'un championnat de France, les services des sports de la municipalité, l'intercom, le conseil général, et conseil régional sont parties prenantes et généralement disposés à apporter leur soutien financier. Un projet doit leur être présenté, avec le budget de l'événement. Ce projet peut être présenté conjointement avec la ligue/le comité départemental (eux-mêmes pouvant apporter un soutien, en fonction de leurs possibilités).

### **La compétition :**

- L'ensemble de la compétition est géré par le staff juges/compétition de la FFVL (bénévoles) et le directeur de compétition.
- Il en est de même des convocations compétiteurs, briefing, communications sur les sites fédéraux, communications sur les supports fédéraux, etc.